

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 19 février 2024

Étaient présents :

Mme Emilie DUPREY, Maire – M. Gilbert ARRIVÉ, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLÉ, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée – M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Pascal BROCHARD, Mme Isabelle LACREUSE, M. Olivier LE GUYADER, M. Pascal BINET, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Jacqueline BLAIN, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Antoine SANTOS, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE.

Vote des subventions attribuées aux associations au titre de 2024

Comme chaque année, les associations ont déposé en Mairie leur demande de subvention.

Celles-ci sont attribuées et votées par le Conseil Municipal selon les critères suivants :

- Le montant des cotisations inerrantes aux fédérations.
- Le nombre de licenciés mineurs.
- Le niveau de compétition lorsqu'il s'agit d'associations sportives.
- Le nombre d'animations réalisées sur la commune pour tous les brouziliens.
- L'attribution d'une subvention de 200 € pour toute association nouvellement créée.
- Un montant de 100 € minimum est attribué à toute demande de subvention dont la grille de calcul donne un montant inférieur.

| ASSOCIATIONS - Sportives - Loisirs - Jeunesse | MONTANT |
|---|---------|
| UNC - AFN (ANCIENS COMBATTANTS) | 400 € |
| BASKET BCG | 2 500 € |
| CHASSE | 300 € |
| COMITE DES FETES | 1 600 € |
| FOOT LSGB | 5 000 € |
| GYM DETENTE | 100 € |
| L'DANSE | 1 700 € |
| LES P'TITES FRIMOUSSES | 100 € |
| MOTOCLUB LOUP BIKE TEAM | 100 € |
| MUSICIENS DE GRASLA | 1 000 € |
| MAM L'UNIVERS DES P'TITS LOUPS | 100 € |
| LES CHŒURS DE GRASLA | 200 € |
| BADMINTON | 150 € |
| GRASLA VTT | 100 € |
| SCRAP BOOKING | 200 € |
| ROLLER BROUZILS CLUB | 400 € |

| ASSOCIATIONS DIVERS | MONTANT |
|--|-----------|
| COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE | 2 708 € |
| ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE (7 € x 62 élèves) | 434 € |
| APEL ECOLE PRIVEE (7€ x 216 élèves) | 1 512 € |
| GDS (groupement défense sanitaire) | 100 € |
| OGEC (Pause méridienne) | 9 800 € |
| Familles Rurales (Garderie + animation jeunesse + centre accueil périscolaire) | 100 000 € |

| ASSOCIATIONS SPORTIVES HORS COMMUNE | MONTANT |
|-------------------------------------|---------|
| ST LOUIS Hand (Chavagnes) | 180 € |

Les associations « Le Théâtre de Grasla » et « La Gymnastique de Grasla » ont indiqué ne pas solliciter de subvention au titre de l'exercice 2024.

Participations financières 2024 aux organismes de gestion des écoles en contrat avec l'État

La commune a l'obligation de verser une participation financière pour le fonctionnement des écoles en contrat avec l'État. Pour notre commune, il s'agit de l'école privée PIERRE MONNEREAU gérée par l'OGEC.

Le montant de la participation doit être égal au coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique. Par délibération, le Conseil Municipal a fixé le coût moyen d'un élève scolarisé à l'école des Tilleuls à 733,91 €. L'effectif est de 216 élèves scolarisés à l'école PIERRE MONNEREAU (dont 208 domiciliés aux Brouzils). Les inscriptions des enfants des autres communes ne sont pas prises en compte financièrement par la commune au-delà de 5 enfants. Le Conseil Municipal vote l'attribution d'une participation de 156 322.83 € à l'OGEC de l'école PIERRE MONNEREAU, soit $(208 + 5) \times 733.91$ €.

Aménagement urbain – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour les études préalables au réaménagement du secteur de la cité du Foyer Soleil a été confiée à l'Agence de services aux collectivités locales. Celle-ci a rédigé un cahier des charges permettant de consulter des cabinets d'urbanistes.

La candidature du Cabinet BLANCHARD-TETAUD-BLANCHET est retenue pour un coût de mission de 14 925 € HT.

Projet de médiathèque – Financements DETR/DGD/DÉPARTEMENT

Dans le cadre du projet pour la création d'une médiathèque les dossiers de demande de subventions vont être déposés auprès des différents financeurs :

- État : DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- État/DRAC : DGD (Dotation Globale de Décentralisation)
- Département

Il sera également possible, dans le futur, de solliciter des subventions auprès de la DRAC et du Département concernant les aménagements intérieurs, mobilier, collections et l'informatique.

Salle Pastourelle – Location en semaine

Les tarifs de location de la salle Pastourelle ont été remaniés par délibération en date du 13 novembre 2023. Quelques mois après leur entrée en vigueur, il est constaté que le tarif n'est pas adapté pour les locations en semaine car peu attractif.

Pour y pallier le Conseil Municipal décide de diviser par deux le tarif actuel, du lundi au vendredi.

Capture d'animaux en divagation – Mise en place d'amendes

Au regard du code général des collectivités territoriales, le maire est responsable de la prévention des troubles causés par des animaux errants dans sa commune, interdisant ainsi de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Par ailleurs, le code civil dispose, en son article 1243, que le propriétaire d'un animal ou celui qui en a l'usage est responsable du dommage causé par ledit animal « soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

Depuis plusieurs mois de nombreuses interventions ont eu lieu sur la commune pour récupérer des animaux en divagation, sur la voie publique, de jour comme de nuit. Ces divagations ont souvent fait l'objet de plaintes, déposées en Mairie, concernant des détériorations de biens ou d'attaques sur des animaux chez des particuliers.

Devant cette recrudescence et afin de sensibiliser les propriétaires d'animaux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en place une amende de 50€, au titre de service rendu au propriétaire, pour chaque intervention, plus 50 € par nuitée de détention.

Projet Vendée Territoire Connecté

Adhésion à la centrale d'achat de Vendée Numérique

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Vendée Numérique a pour mission le déploiement du Très Haut Débit. En complément et suite à une enquête permettant d'identifier les besoins de l'ensemble des collectivités, Vendée Numérique s'emploie dans le cadre du projet Vendée Territoire Connecté (VTC) à déployer un réseau très bas débit d'objets connectés pour les besoins de l'ensemble des collectivités et acteurs publics vendéens en association étroite avec plusieurs organismes départementaux (SyDEV, GéoVendée, Vendée Eau, Trivalis et le Département).

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce réseau, nécessitant des équipements, Vendée Numérique propose aux collectivités d'adhérer gratuitement au groupement de commande.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'adhésion de la commune à cette centrale d'achat.

Travaux rue du Stade

Des travaux sur les réseaux d'assainissement et pluviaux sont en cours, depuis le début de ce mois de février et se dérouleront jusqu'à fin mars, rue du Stade.

Durant cette période la circulation est déviée via le contournement, ou encore par le Chemin des Vignes. Les sites de la Pastourelle, de l'Espace Brosilis ainsi que l'entreprise ELVA restent accessibles à partir du centre-bourg (rue du Général de Gaulle).

Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Un chèque de 2 282 € remis au Téléthon

Au-delà de la dimension festive, la 3^{ème} édition d'Anim'Noël, qui s'est déroulée le 2 décembre a permis de récolter des bénéfices qui ont été répartis aux associations présentes à cette manifestation.

Une autre partie de ces bénéfices, complétée d'une participation du Théâtre de Grasla (1€ par place vendue lors de sa dernière représentation) a fait l'objet de la remise d'un chèque de 2 282 € en faveur de l'association AFM-Téléthon représentée par Mme Brigitte GRASLEPOIS secrétaire de la coordination 85.



Christophe VERDEAU (président du comité des fêtes) et Emilie DUPREY (Maire) remettent le chèque à Brigitte GRASLEPOIS.

Fibre optique

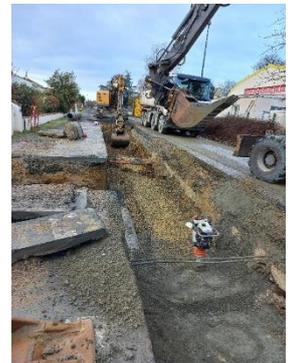
Point sur le déploiement de la fibre optique pour la commune des Brouzils.

(Source Vendée Numérique)

Commune : LES BROUZILS
Nombre total d'adresses déployées : 1276
Nombre d'adresses non déployées : 69
Nombre total d'adresses : 1345
Taux de déploiement : 94.9%



● Adresses déployées
● Adresses non déployées



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 27 MARS 2024 À 20H EN MAIRIE

Micro-crèche, inauguration

Suite à son ouverture en novembre 2023, la micro-crèche « Au Rythme des Explorateurs » a été inaugurée le samedi 27 janvier. Située dans la zone artisanale de la Colonne 3 sur un terrain de 1 000 m² et d'une surface de 180 m², la micro-crèche est dotée d'une grande pièce de vie de 65 m², de 3 chambres afin de respecter le rythme de chaque enfant, d'une salle de change aménagée, d'une structure de motricité et d'un jardin aménagé.

Dans son discours, Emilie DUPREY (Maire) a tenu à préciser, "aujourd'hui, les modes de garde deviennent de plus en plus compliqués pour les familles et le fait de proposer des horaires atypiques est un vrai service apporté à notre territoire".



Léa Brosset (4^{ème} à partir de la droite) entourée de son équipe

L'établissement, dirigé par Léa BROSSET, peut accueillir 12 enfants de 10 semaines à 4 ans en simultané, soit en régulier ou en occasionnel, à temps plein comme à temps partiel, encadrés par des professionnelles, auxiliaires de périculture ou de la petite enfance du lundi au vendredi de 6h15 à 19h30.

Contact : aurythmedesfrimousses.com

✉ aurythmedesfrimousses@gmail.com

☎ 07.49.07.91.46

Information Casino Shop

La direction de votre supérette Casino Shop, située rue Georges Clémenceau, tient à vous informer de la fermeture du magasin **du dimanche 10 mars à midi, jusqu'au mercredi 20 mars 2024** (inclus) pour congés annuels.

Réouverture du magasin le **jeudi 21 mars 2024**.

Servilégume recrute



Nous recrutons
DES OPÉRATEURS

Pour de la découpe, de la préparation et du conditionnement de légumes frais

- 🌱 Pour notre saison (de mars à septembre)
- 📅 Durée du contrat : en fonction de la disponibilité du candidat
- 🕒 Horaires : 2*8 ou journée normale
- 👉 Mineurs acceptés (17 ans révolus)

CONTACTEZ-NOUS AU 02.51.42.93.19

OU ENVOYER VOTRE CANDIDATURE PAR MAIL A morgane.arnaud@servilegume.com



.....État-civil

Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet État-civil.

Nous accueillons avec joie la naissance de...

| | |
|-----------------------------|--------------------|
| Hugo MERLET | le 8 janvier 2024 |
| Kayden DETOLLENAÉRE DUBOURG | le 18 janvier 2024 |

Avec tristesse nous vous faisons part du décès de...

| | |
|--------------------|--------------------------------|
| Daniel JAUZELON | le 21 janvier 2024 |
| Louis RAYNAUD | le 28 janvier 2024 |
| Anne-Marie MICHAUD | née NORMAND le 14 février 2024 |
| Paulette LUCAS | née BOUHIER le 15 février 2024 |

Spectacle « Mytho perso »

Dans le cadre de "Contes en scène", la bibliothèque des Brouzils a accueilli Myriam GAUTIER, conteuse de la compagnie "Les becs verseurs" pour son spectacle « Mytho perso ».

Elle nous a fait découvrir la mythologie grecque et ses secrets de famille de façon humoristique.

Une vingtaine de personnes était présente.



Banquet de la classe 87 (nés en 67)

La classe 87 souhaite organiser un rassemblement champêtre **le samedi 22 juin** en journée aux Brouzils. Pour plus d'informations, merci de prendre contact :

Laurent BRUNELIÈRE
(06 25 99 08 68)

Olivier JAUNET
(06 29 53 60 92)

Philippe PIVETEAU
(06 37 80 78 08)

Didier GILBERT
(06 24 64 11 54)

Comptant sur vos nombreux retours.

Banquet de la classe 73 et 74

Notre banquet qui réunira les classes 1973 et 1974 aura lieu **le 6 avril prochain**. Si vous êtes concernés et vous souhaitez y participer, faites-vous connaître auprès des personnes suivantes avant le 23 mars :

• pour la classe 73 :

Arnaud MILET – 06.73.96.03.53
ou arnaud.milet.agt@axa.fr
Delphine BAUDRY – 07.86.65.36.27
ou bstephane57@gmail.com

• pour la classe 74 :

Maxence JAMIN – 06.60.44.99.81
ou maxencejamin@gmail.com
Corinne LAPORTE – 06.76.82.24.79
ou corinne-laporte@hotmail.fr

TAPA – vente de produits agricoles

« T'as pas...du fumier pour mes patates, de la bâche pour mes fraisières ... ».

Un mini marché d'agriculteurs locaux pour le jardinier

Les agriculteurs du GEDA (Groupe d'études et de développement agricole) du secteur de Saint-Fulgent, seront à leur rendez-vous annuel, samedi 9 mars, avec les jardiniers pour l'opération TAPA.

Des jardiniers qui pourront faire le plein, pour la saison, de petites bottes de paille, de foin, de compost (engrais organique), de lombricompost, mais aussi de la ficelle et de la bâche.

Rendez-vous le **samedi 9 mars 2024, de 10h à 12h**, ZA Colonne 3 (route de la Rabatelière).

TAPA
VENTE DE PRODUITS AGRICOLES POUR LE JARDINAGE PAR LES AGRICULTEURS DU CANTON

SAMEDI 9 MARS 2024
2 LIEUX

Ouvert à tous !

De 10h à 12h
LES BROUZILS
Zone artisanale Colonne 3

De 14h à 16h30
CHAVAGNES EN PAILLEURS
Parking salle de sport

Bois déchiqueté
Compost
Bâche
Foin - Paille
Lombricompost
Ficelle

Consultez la liste des produits ainsi que les prix en scannant le QR-Code ci-contre.

VOS CONTACTS
Edouard BAUDON - 06 82 56 91 37
Julien RENOLLEAU - 06 22 34 58 83



Assemblée générale de l'UNC

La samedi 3 février s'est tenue l'assemblée générale de la section locale UNC-Soldats de France. Une cinquantaine de participants était présente sur un effectif de 82 adhérents qui composent l'association, dont 41 Soldats de France. Lors de cette "AG", Eugène TEXIER, président de la section locale a mis l'accent sur le principal évènement de l'année qui concerne la remise du drapeau du Devoir de Mémoire aux jeunes du Conseil Municipal des Enfants qui aura lieu le samedi 16 mars et à laquelle vous êtes tous invités. À l'issue de cette assemblée, les personnes présentes ont également apprécié l'intervention de Éline HÉBERT qui effectue le SNU (Service National Universel) qui s'adresse à tous les garçons et filles entre 15 et 17 ans avec un séjour de cohésion et un temps de service à la Nation.



Michel LEBOEUF Président départemental de l'UNC
Emilie DUPREY Maire des Brouzils
Eugène TEXIER Président de l'UNC des Brouzils



ont l'honneur de vous inviter à la remise du drapeau "Devoir de Mémoire" au Conseil Municipal des Enfants de la commune

le samedi 16 mars 2024 à 09h30
site de la Pastourelle - Les Brouzils (route des Bois)

- Bénédiction du drapeau
- Rassemblement et montée des couleurs
- Défilé et cérémonie protocolaire

Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie

Nous comptons sur votre présence
Ouvert à tous, sans inscription

